

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 51

Artikel: A propos de Davel : les deux glaives. - Le bourreau de Moudon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 PALUD, 24, LAUSANNE
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS. — Les nouveaux abonnés pour l'année 1898 recevront gratuitement le journal durant le mois de décembre.

Nous prions les abonnés auxquels notre journal n'est pas distribué régulièrement de bien vouloir nous en avertir immédiatement. Il ne nous est pas possible de remédier aux irrégularités qui peuvent se commettre, sans en être informés.

Buveurs malgré eux.

On entend très fréquemment des négociants en gros et demi-gros, visitant chaque jour la clientèle pour le placement de vins ou de liquors, se plaindre de l'obligation où ils se trouvent de prendre une consommation dans chacun des établissements où ils vont offrir leur marchandise. Ce fait constitue pour eux une déplorable nécessité professionnelle dont souffre leur estomac fatigué par l'absorption quotidienne et répétée de spiritueux variés.

En France, plusieurs de ces négociants ont exposé leurs justes griefs au *Moniteur vinicole*, en le suppliant de lui trouver quelque moyen, quelque truc, leur permettant de se soustraire à cet alcoolisme obligatoire. Ce journal, assez embarrassé de leur fournir le remède qu'ils sollicitent, publie à ce sujet un long article auquel nous empruntons les passages suivants :

Il est des gens qui ne boivent que parce qu'ils y sont contraints. En vain réagissent-ils de toute leur puissance pour arriver à modérer leur excès; il leur faut ajouter à toute heure un contingent nouveau au flot qui les submerge. La rasade est forcée. Ce sont les buveurs malgré eux.

Suivez-les à la piste le matin, quand, sortis de bonne heure, ils vont d'un pas rapide, ne s'arrêtant que pour entrer chez les marchands de vins. Là, debout devant le comptoir, on les voit trinquant avec le patron et vidant leur verre une fois, deux fois et trois fois, recommençant à chaque étape. Ici, c'est du vin, là, c'est du vermouth, plus loin, c'est de l'absinthe, partout c'est de l'alcool. Tout cela se prend pèle-mêle, au gré des circonstances, au détriment de l'estomac et du cerveau. Et nul moyen de s'y soustraire. Le placement des marchandises est à ce prix.

Si le négociant, qui offre sa marchandise dans ces établissements, n'avait les prémisses des liquides qu'il veut écouler, il n'en vendrait pas un tonneau, pas une caisse, pas une bouteille. « Il n'en boit pas, c'est de la drogue, » dirait le client; et bientôt il aurait quitté son sobre fournisseur pour un autre moins chiche de faire honneur à son article.

Ah ! s'il pouvait échapper à ce dilemme tyrannique ! Mais « il n'y a pas, » comme on dit vulgairement, il faut boire, sinon l'autre viendra : « Ote-toi de là que je m'y mette ».

Pour pouvoir tout concilier, l'intérêt des affaires et la santé, il faudrait boire sans boire, ou plutôt avoir l'air de boire et ne pas boire. Il faudrait là quelque chose, un récipient pour y déposer le trop plein... avant boire. N'existerait-il pas, en ce siècle de merveilles, un Edison pour inventer cet appareil sauveur ?... Une poire en caoutchouc dissimulée dans sa poche... un double estomac sous le paletot. Ce serait facile; on pourrait loger le tuyau sous son gilet...

Oui, mais... l'entonnoir ? Car il en faut un pour déverser le liquide ! Comment le dissimuler ? A moins de le rendre invisible, on ne voit pas le moyen, et cette solution n'est pas dans l'ordre des possibilités.

Reconnaitrons-nous donc notre impuissance à fournir à nos malheureux correspondants un procédé quelconque ? En aucune façon. Nous les invitons seulement à chercher dans une autre voie. Formez, leur dirons-nous, un syndicat de buveurs malgré eux; entendez-vous, engagez-vous par un pacte formel, à ne plus boire chez les débitants qu'un verre sur trois visites. Tenez-vous-y strictement. Ce serait toujours une diminution notable et suffisante pour le moment; une première brèche dans la tyrannie insupportable de l'habitude, en attendant la seconde. Ce serait comme une mesure transitoire qu'accepteraient les débitants, afin de faciliter le régime de la liberté où chacun pourra boire à son gré, ni plus ni moins, l'alcoolisme cessant d'être obligatoire pour ceux qui désirent franchement s'y soustraire.

A propos de Davel.

Les deux glaives. — Le bourreau de Moudon.

On sait que les deux glaives du bourreau qui ont été déposés, en 1855, au musée de Lausanne, sont un héritage de la domination bernoise.

Sur les lames de ces instruments sont gravées des inscriptions en langue allemande, en partie effacées par la maladresse d'un aiguiseur.

L'une de ces inscriptions est ainsi conçue : « Hute dich Thue Kein Böses nicht Wilst u entflehen dem Gericht ».

Prends garde d'éviter le mal si tu veux échapper au jugement ou à la Justice.

Sur l'autre glaive on lit :

« O Ihr Menschen Kinder Ach Ihr freche Sünder... »

« Und fallet God zu füss sönst Ihr mit dissement schwert dahin gerichtet verdet. »

« Diesses schwert ist gewetzet und ich dar zu gesetzet, von Gott und obrigkeit zu straffen böse leüt. »

O vous enfants des hommes... humiliiez-vous devant Dieu, sinon vous serez punis par ce glaive.

Ce glaive est destiné aux méchants et je suis établi par Dieu et le souverain pour les punir.

L'un de ces instruments est celui qui tranche la tête du major Davel... de par Dieu et le souverain.

Lequel est-ce des deux ? C'est ce que personne ne pourra nous dire.

Il est toutefois un détail, de peu d'importance sans doute, mais que nous devrions cependant connaître, aujourd'hui surtout, que chacun s'est fait un culte de rechercher les plus petits traits de la vie du martyr de notre indépendance.

Ce détail, ce petit renseignement, a échappé ou peut-être même a été étudié par toutes les personnes qui ont écrit la biographie de Davel : le voici en quelques mots :

Chaque fois que j'examine le tableau de Gleyre, représentant notre héros adressant, le jour de son exécution, à la foule assemblée

à Vidy, les touchantes paroles que nous connaissons, « mes yeux se reportent involontairement sur la physionomie rébarbative de cet homme placé derrière le major et qui cherche à dissimuler dans son long manteau rouge, ce schwert... instrument sacré de Dieu », comme le prétendaient les Bernois.

Je me suis maintes fois demandé : Quel est le nom de cet homme ? Quel est-il ?...

Nous connaissons les noms des deux pasteurs qui ont assisté Davel à ses derniers moments; ne pourrions-nous donc pas savoir le nom de celui qui a eu l'insigne honneur de mettre à exécution l'arrêt du tribunal de la rue de Bourg ?

Dans un article publié il y a quelque temps par le *Nouvelliste Vaudois* et dans lequel on faisait remarquer que les strophes trouvées à Vidy le lendemain de l'exécution avaient été tirées presque mot pour mot de la *Princesse d'Elide* de Molière, il était dit expressément ceci : « Lorsque le bourreau de Moudon eut tranché la tête de Davel, etc. »

Or, pour ma part, je doute beaucoup que ce soit le bourreau de Moudon qui ait exécuté Davel ; je serais plutôt porté à croire que c'est celui qui fonctionnait auprès de la Cour criminelle de Lausanne qui a été chargé de cette triste besogne.

En effet, et bien que l'on ne retrouve nulle part la preuve qu'il y ait eu, sous la domination bernoise, un ou plusieurs bourreaux pour le Pays de Vaud, on peut cependant inférer, des diverses lois et ordonnances de l'époque, qu'il y en avait au moins un auprès des Cours criminelles qui fonctionnaient dans chaque baillage.

Un seul exécuteur pour tout le Pays de Vaud aurait certes eu trop à faire, car au siècle passé la peine de mort était très souvent appliquée; il n'y a du reste qu'à ouvrir les divers coutumiers, les lois consistoriales, le Plaict général et autres ordonnances pour avoir une idée de la multiplicité des délits qui étaient réprimés par la pendaison, la décapitation, la noyade, etc.

Jusqu'à preuve du contraire, nous croyons donc que l'assertion du *Nouvelliste* n'est pas exacte et nous serions très heureux s'il nous disait où il a puisé ce renseignement que nous nous permettons de mettre en doute. C. T.

Nous devons faire remarquer à notre correspondant, qu'en ce qui concerne le bourreau de Moudon, l'assertion du *Nouvelliste* est parfaitement fondée.

Voici ce que dit à ce sujet M. Juste Olivier, dans la belle et intéressante étude qu'il a consacrée à Davel :

... Sommé de demander pardon de son crime à Dieu et à l'autorité, Davel déclara n'avoir à ce sujet aucun repentir.

Cela fait, il se déshabilla avec autant de sang-froid que si c'eût été pour se mettre au lit. Il alla gaîment se placer sur le siège qui l'attendait. Les ministres qui l'avaient accompagné lui firent leurs derniers adieux. Au même instant, on lui couvrit les yeux d'un bonnet et l'exécuteur lui enleva, en un clin d'œil, la tête de dessus les épaules.

C'est le bourreau de Moudon que Berne avait chargé de cet office (dérision involontaire ! Moudon, l'ancienne et libre capitale du Pays de Vaud !).

La vengeance du gazier.

— C'est-y pas dégoûtant, ces riches ! ça a hôtel, domestiques en livrées, ça roule carosse et ça donnerait même pas une pièce de quarante sous à un pauvre « employé » qui leur met le gaz toute l'année, si c'est pas...

— Qu'avez-vous donc à parler tout seul ?

C'est le concierge de l'hôtel de N... qui, attiré par le monologue expressif du gazier, lui adresse cette question.

— « Ce que j'ai ! ah ! Dieu de Dieu ! ce que j'ai ? mais c'est votre rat de patron... »

— Monsieur le baron ?

— Oui... Monsieur le baron, puisque baron il y a... eh bien ! vrai, il n'est que ça avare, votre baron ; tenez je vous fais juge. Moi, je suis un bon père de famille, voilà quinze ans que je suis au Gaz, jamais un reproche, vous savez pour ça, pas un supérieur qui vous dira le contraire, c'est moi qui, toute l'année, suis chargé de vérifier les branchements, les compteurs, etc..., j'ouvre le robinet de M. le baron, quand il arrive à Paris, je le lui ferme quand il s'en va, enfin je suis le gazier, quoi ! Eh bien ! voilà, comme tout le monde à cette époque-ci, je viens souhaiter la bonne année... vous comprenez, n'est-ce pas ?... Donc, tout à l'heure j'arrive, je sonne, un grand diable de domestique vient m'ouvrir et... je lui débite en souriant ma petite affaire. Après m'avoir écouté, droit comme un piquet, le larbin, sans me répondre, s'en va prévenir son maître ; jusque-là c'est bon, je ne dis rien ; mais, voilà-t-il pas que votre baron, que le ciel confonde, ne s'amène pas lui-même comme une furie en s'écriant : « Je ne donne rien ! entendez-vous, rien, rien ! comment, chaque fois qu'il y a un petit accroc à mon éclairage, l'employé du gaz me répond invariablement : Voyez le plombier ; eh bien ! mon cher monsieur, je vois le plombier, en effet, et c'est lui, lui, comprenez-vous, qui aura les étrennes que vous osez me demander. » Là-dessus, il me flanqué à la porte. Non, c'est-y pas dégoûtant, je vous demande, un baron argumenter sur des mots, faire des salétes comme ça ! Non, mais dites ?...

— M'en parlez pas, répond comme un écho le portier, ces riches, c'est sans pitié pour le pauvre peuple ! Quand je pense que ce soir, ici-même, M. le baron donne une fête, sûrement qui va lui coûter plusieurs milliers de francs, et qu'il vient de vous refuser une petite étrenne de rien, si c'est pas épouvantable !

— Ah ! ce soir, il y a une fête ?

— Je vous crois, depuis trois jours, les tapissiers bouleversent la maison, c'est un va-et-vient continu, le buffet est confié à Potel, et tenez, rien que pour vous donner une idée, il y aura pour douze cents francs de fleurs.

— Douze cents francs !

— Ah ! si vous voyiez ça, c'est un ruissellement de lumière !...

— De lumière ? de gaz !...

— Ah ! pour ça, M. le baron fait bien les choses, la champagne coule à flots jusque dans l'office et... dans ma loge les... mais qu'avez-vous ? vous ne m'écoutez plus ?...

— Pardon, je suis pressé, je suis en retard, je...

Et l'employé s'en va en murmurant : « Une fête... un ruissellement de lumière... le gaz... le gaz !... le gaz !....

Le bal du baron de N... bat son plein. Il est deux heures du matin, dans les salons danseurs et dans-seuses enivrés par une valse entraînante se pressent en foule, les couples s'enlacent, se croisent, c'est un envolement de jupes bleues, roses, blanches, un frou-frou ininterrompu de soie, un scintillement de bijoux, de paillettes ; l'air tiède est embaumé par le parfum capiteux des fleurs splendides et rares qui enguirlandent les murs ; dans les boudoirs, quelques groupes de gens, prétendus raisonnables, tripotent « le carton », tandis qu'au buffet, c'est une cohue bigarrée, chatoyante, un remous hantant ; partout enfin, c'est un épanouissement de bonheur, de plaisirs fous.

Soudain, sans aucune transition, sans que rien, une seconde auparavant, le fasse prévoir, les becs de gaz, tous d'un seul coup, s'éteignent, l'hôtel est livré aux ténèbres.

Le premier moment de stupeur passé, chacun croyant à une plaisanterie, éclate de rire.

Cependant le baron, plus qu'étonné, appelle son maître d'hôtel qui, à son tour, appelle successivement tous les domestiques, afin d'avoir l'explication de l'étrange phénomène. Personne ne put dire le mot de cette énigme.

Ma foi, les invités commencent à murmurer, la plaisanterie dure trop. Eperdu, le baron court de droite et de gauche :

« Mais que veut dire cela ? c'est à devenir fou ! » s'écrie-t-il à tout instant.

On essaye de rallumer les lustres, vains efforts ! l'allumette se consume sans qu'un atome de gaz ne s'enflamme.

C'est un sortilège !

On se meut dans le noir, la musique s'est tue, une terrible panique flotte dans l'air, l'effroi s'empare de la foule, de nombreuses personnes se précipitent vers les vestiaires ; mais, là aussi, l'obscurité est des plus complètes.

Enfin, de guerre lasse, on renonce à l'éclairage au gaz ; que faire ? où réclamer ? on est en pleine nuit ! on allume alors les quelques lampes, rares, hélas ! dans une maison où l'on a coutume de se passer de leur secours, on réquisitionne toutes les bougies que l'on peut trouver ; mais elles-mêmes viennent à manquer.

C'est un désarroi général, une déroute complète, les invités s'en vont, les uns en maugréant, d'autres se fâchent, quelques-uns étouffent un rire ironique, tandis qu'une voix s'élève et s'écrie, résistant la situation : « Pour un sale tour, c'en est un ! »

Oh oui ! c'est un sale tour, et le pauvre baron, tout le monde parti, désolé, stupéfié, reste seul à contempler, à la lueur de veilleuse d'une petite lampe à pétrole, le spectacle navrant de la salle de bal déserte et de son buffet à peine entamé étais tristement ses splendeurs désormais inutiles !...

Le lendemain au jour, le premier soin du baron de N... est d'envoyer chercher son plombier.

— Ceci n'est pas de mon ressort, c'est la prise du gaz qui est fermée, voyez le gazier, » lui dit celui-ci après un examen rapide.

Voir le gazier ! il se souvient maintenant ! Cet honnête employé est venu la veille lui souhaiter la bonne année et... il l'a mis à la porte.

L'explication du phénomène, le mot de l'énigme, le voilà ! Cette prise fermée c'est... *La vengeance du gazier* !

FRÉDÉRIC BERTHOLD.

Lo pandoure et la tâtra.

On espêce dè pandoure avâi la nortse po allâ râocanâ decé, delé, oquî à medzi. N'étai pas pi onna crouïe dzein ; l'étai ion dè cllião lulus qu'ont lè coutez veriès ein long et qu'âmont mi vivrè dè l'air dâo teimps quâ d'allâ affanâ onna dzornâ. N'allâvè diéro démandâ la remonna âi z'hommo, po cein que lo remâofâvont adé dè cein que la tsaropiondze lo tegnâi dinse ; mà tâtsivè dè trovâ lè fennès solettès à l'hotô, et coumeint l'étai prâo minâmor et que lè savâi totè et iena per dessus, lè fennès s'amusavont à lo férè djjazâ et lâi baillivont on pou à catson dè lâo z'hommo.

Quand l'est que lè dzeins aviont fé ào for on étai quasu sù dè lo vairé arrevâ po tatsi d'avâi on bocon dè tâtra, kâ l'amâvè tant que l'ein arâi prâo rupâ onna demi-pousa.

On dzo que la syndiquâ veggâi d'einforâ, l'étai à l'hotô que le doutavè lè tâtra dè dessus lè folhiès po lè mettrè su lo foncet, quand noutron gaillâ arrevé

— Bondzo à ti, se fâ, sein pi criâ : A-te cauquon ?

— Ah ! vo z'êtes quie ? que lâi fâ la syndiquâ ; que ditès-vo dè bon ?

— Holâ, ma bouna fenna, on n'a pas tant dinâ vouâ ; on cheint lè rattès que sè corattont ; se vo z'avâi la bontâ dè mè bailli on bocon dè kegnu, mè farâi bin plési.

Lâi avâi su la trâbla dué tâtrès, iena âi pronmès et l'autra âi premiaux.

— Dè quima volâi-vo ? que lâi fâ la fenna.

— Eh bin vouaïque ! se répond lo vilho co-

cardier, hiai su z'allâ tsi la dzudze, et m'ein a bailli dâi dués...

Bonaparte écolier.

M. Arthur Chuquet, l'auteur des belles études sur les guerres de la révolution française, publie actuellement une histoire de Bonaparte, dont on fait de grands éloges. Le premier volume, qui vient de paraître, est consacré à l'école de Brienne où le jeune Bonaparte fit ses premières études — Nous empruntons les intéressants détails qui suivent au compte-rendu que le *XIX^e Siècle* fait de cet ouvrage, sous la signature André Balz :

Nous savions déjà, avant l'apparition du livre de M. Chuquet, ce qu'étaient Brienne et les écoles militaires établies à la fin du XVIII^e siècle pour la pauvre noblesse de province, que sa pauvreté même éloignait de plus en plus du service du roi. Ces écoles ne pouvaient être appelées « militaires » que par destination, puisqu'on y recevait les enfants à l'âge de huit ou neuf ans et qu'on n'exigeait d'eux à l'entrée, pour toutes preuves de capacité, que de savoir lire et écrire. Encore n'était-on pas toujours intraitable sur ce chapitre. L'inspecteur de ces écoles trouva un jour dans l'une d'elles un boursier du roi, nommé La Trapinière, qui avait dix-huit ans et qui ne savait pas écrire.

En pleine assemblée, l'inspecteur lui dicta ces trois lignes : « C'est avec bien de la honte, monsieur, que je suis forcé d'avouer que de tous les élèves du roi depuis la création de cet établissement, je suis le premier qui en sept années, n'ait pu parvenir à lire et à écrire couramment. » L'infortuné mit une demi-heure à tracer cette phrase. Elle fourmillait de fautes incroyables.

Avec M. Chuquet, nous pénétrons dans le régime intérieur de ces écoles ; nous suivons les élèves dans les études, dans les classes, au réfectoire, au dortoir, dans les salles de récréation. Nous connaissons les camarades de Bonaparte. Nous savons ce qu'ils sont devenus par la suite, ainsi que tous les religieux et employés de Brienne, depuis le père principal jusqu'au concierge. Nous assistons aux classes, nous savons quels auteurs on y expliquait, comment on y enseignait la géographie, l'histoire et les sciences....

Que devient à Brienne le jeune sauvageon transplanté des maquis de la Corse dans les plaines monotones de la Champagne, au milieu de petits hobereaux râilleurs, indifférents ou hostiles ? Il parle péniblement le français ; il a la nostalgie de ses montagnes et de ses forêts ; il vénère Paoli comme un dieu. Et ses camarades se moquent de son accent, de sa famille et de son nom ! Et il entend ses professeurs enseigner, après 1769, que la Corse n'est pas terre française, mais pays étranger ! En fallait-il davantage pour exagérer encore son penchant à l'isolement et à la sauvagerie ?

Déjà sombre et renfermé de lui-même, quoi d'étonnant s'il cherche à éviter plus que jamais le contact de camarades qu'il déteste et qui lui rendent avec usure, mépris pour mépris ? Le principal de Brienne avait donné aux élèves de petits jardins qu'ils pouvaient cultiver à leur guise. Bonaparte emploie l'argent qu'il reçoit à entourer le sien de palissades et de piquets. Il y plante des arbrisseaux, il s'y ménage une petite tonnelle où il passe le temps de ses récréations à lire ou à rêver. Et malheur à ceux qui, par curiosité ou par malveillance, osaient le troubler dans son repos ! « Il s'élançait furieux de sa retraite pour les repousser sans s'affrayer de leur nombre. Il ne prenait aucune part aux amusements. On ne le voyait ni rire ni manifester cette joie bruyante que font éclater les écoliers lâchés dans une cour. S'il s'entretenait avec ses condisciples, c'était pour les gronder ou les désapprouver